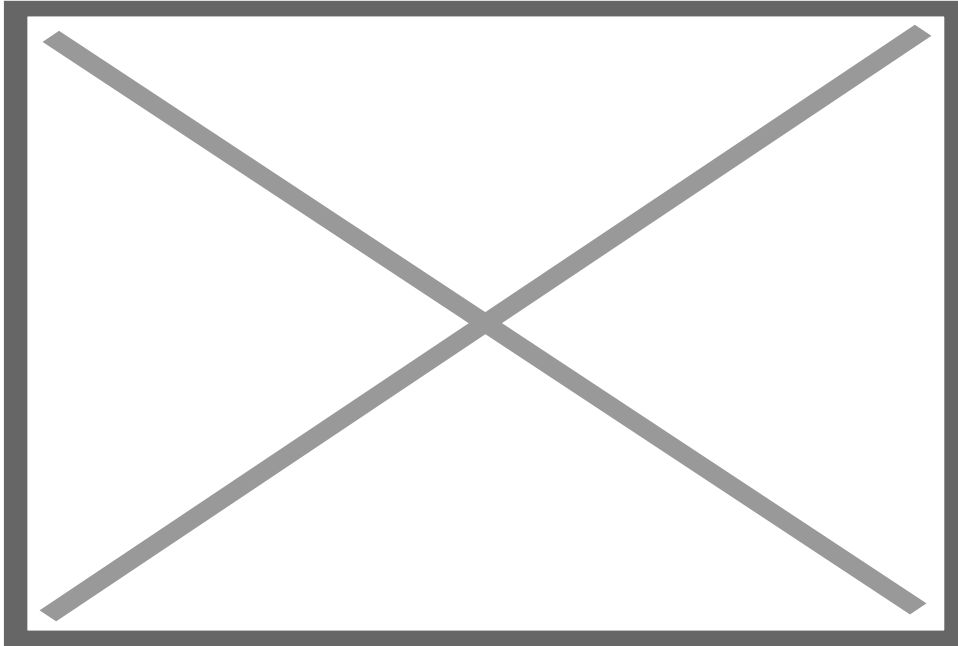


Des enquêteurs de l'ONU appellent à des arrestations pour crimes de guerre à Gaza

Description

Maureen Clare Murphy le 28 février 2019



Des Palestiniens évacuent Karim Kullab après qu'il ait reçu des coups de feu de snipers israéliens durant les manifestations de la Grande Marche du Retour, le 21 septembre 2018. Kullab, qui était âgé de 25 ans, est mort des suites de ses blessures plus tard le jour même. Mohammed Zaanoun, ActiveStills.

Les forces israéliennes ont peut-être commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en utilisant des forces militaires létales contre des manifestants non armés à Gaza, ainsi que l'a découvert une commission d'enquête indépendante de l'ONU.

« Les forces de sécurité ont commis de graves violations des droits humains et du droit humanitaire international » a établi mardi, Santiago Canton, le chef de la Commission.

« Ces violations justifient clairement une enquête criminelle et des poursuites » a-t-il ajouté.

« (Les forces israéliennes) ont intentionnellement tiré sur des enfants, elles ont intentionnellement tiré sur des infirmes, elles ont intentionnellement tiré sur des journalistes, sachant qu'elles tuaient des enfants, des handicapés et des journalistes », a dit Sara Hossein, une des trois autres enquêteurs désignés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

<https://twitter.com/UNGeneva/status/1101135170143436800>

La commission, formée après que 60 personnes aient été tuées en une seule journée de manifestation en mai dernier, a été chargée d'identifier les responsables des violations des droits en rapport avec les manifestations de la [Grande Marche du Retour](#) le long de la frontière est de Gaza.

Israël a refusé de coopérer avec les enquêteurs de l'ONU et leur a refusé l'entrée dans le pays. Les enquêteurs ont été empêchés par l'Égypte d'accéder à Gaza par son territoire pour des raisons de sécurité, mais l'Égypte a, par ailleurs, coopéré, selon le rapport de la commission.

Les États Unis, un des deux pays à voter contre la formation de la commission, [se sont retirés de cette institution de l'ONU](#) en signe de protestation.

Le rapport de la commission appelle Israël à lever immédiatement le blocus qu'il exerce sur Gaza à une des revendications clef de la Grande Marche du Retour et d'enquêter sur « tout assassinat et blessure liés à une manifestation, rapidement, impartialement et en toute indépendance ».

Faire reconnaître les responsabilités

Un fichier confidentiel contenant des dossiers sur des gens suspects d'avoir perpétré des crimes à l'échelle internationale en lien avec la Grande Marche du Retour seront remis à la Haute-Commissaire aux droits de l'homme pour transmission à la [Cour pénale internationale](#).

La situation en Cisjordanie occupée et dans la bande de Gaza est sous observation préliminaire par la Cour pénale internationale depuis 2015. Son procureur en chef a publié [un avertissement sans précédent](#) à l'égard des dirigeants israéliens l'an dernier, comme quoi ils pouvaient être poursuivis pour l'assassinat de manifestants non armés à Gaza.

Reconnaissant que les Palestiniens de Gaza n'ont pas la possibilité de s'adresser aux tribunaux en Israël, le rapport d'enquête recommande que les États membres de l'ONU « considèrent l'imposition de sanctions telles que l'interdiction de voyager ou le gel d'avoirs pour ceux identifiés comme responsables par la commission ».

Le rapport appelle aussi les États tiers à arrêter « des personnes supposées avoir commis ou ordonné la commission de crimes internationaux » ou de chercher à les extraditer.

Tandis que les leaders israéliens [ont réagi violemment](#) au rapport de la commission, les appels des enquêteurs de l'ONU à la reconnaissance de responsabilité ont été bien accueillis par les groupes de défense des droits humains et par ceux qui font campagne : commentaires de la campagne BDS, du Centre Al Mezan, de Hal-Aq, de Gisha, d'Amnesty International et de B'tselem.

Voici le commentaire de B'tselem :

Nous apprécions aujourd'hui les recommandations de la Commission d'enquête @UN_HRC sur la Grande Marche du Retour, pour des sanctions envers les responsables israéliens.

Nous réitérons l'appel aux États pour mettre en œuvre un embargo militaire sur Israël et pour l'intensification de campagnes #BDS à la base.

Une commission d'enquête sur la Grande Marche du Retour pour le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a annoncé aujourd'hui que les forces israéliennes avaient commis « des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité » en tuant délibérément et en blessant des journalistes palestiniens,

des travailleurs de la santé, des enfants, des handicapés et d'autres civils non armés.

Le Comité National BDS (BNC) approuve la recommandation de la Commission selon laquelle **les États devraient sanctionner les représentants d'Israël responsables de ces crimes** contre les Palestiniens de Gaza qui protestent contre des décennies de politique israélienne de nettoyage ethnique, de siège et de déni des droits.

En sus des sanctions individuelles, le BNC réitère son appel aux **États pour la mise en œuvre d'un embargo militaire sur Israël à double sens**, qui mette fin à tous les achats et ventes d'armes vers et depuis Israël, à la recherche militaire et aux partenariats militaires ou policiers.

Nous réitérons aussi l'appel à la société civile dans le monde pour qu'elle continue à se mobiliser afin que cesse l'impunité d'Israël, en intensifiant les campagnes de **Boycott, Désinvestissement et Sanctions**.

BDSmovement.net

<https://twitter.com/BDSmovement/status/1101186036825243651>

<https://twitter.com/AlMezanCenter/status/1101247628375937024>

https://twitter.com/alhaq_org/status/1101208407409913857

https://twitter.com/alhaq_org/status/1101208407409913857

https://twitter.com/Gisha_Access/status/1101147033031847936

<https://twitter.com/amnesty/status/1101092402184572929>

<https://twitter.com/rohantalbot/status/1101132844615827457>

Près de 200 manifestants non armés ont été tués et 6 100 autres blessés par des snipers de l'armée, entre le lancement des manifestations de la Grande Marche du Retour du 30 mars et le 31 décembre 2018, qui a été la période d'observation des enquêteurs de l'ONU.

À 3 098 Palestiniens de plus ont été blessés par des balles à fragmentation, des balles enrobées de caoutchouc et touchés par des grenades lacrymogènes selon le rapport de la commission.

Quatre soldats israéliens ont été blessés au cours des manifestations.

Aucun civil israélien n'a été tué ni blessé en raison des manifestations, bien que des ballons incendiaires et des cerfs-volants lancés de Gaza aient causé de sérieux dégâts sur des biens dans le sud d'Israël ; les experts de l'ONU critiquent les autorités du Hamas de Gaza pour ne pas avoir fait cesser l'utilisation sans discernement de ces engins.

La commission a enquêté sur tous les décès des manifestations et ont minutieusement examiné les circonstances de 300 blessures par balles réelles.

Les enquêteurs ont noté un seul incident le 14 mai qui peut être assimilé à une participation directe aux hostilités et un autre incident le 12 octobre qui peut avoir constitué une menace imminente pour

la vie ou de blessure grave pour les forces de sécurité israéliennes ».

Usage illégal de la force

Dans tous les autres cas, la commission a trouvé que « l'utilisation de balles réelles par les forces de sécurité israéliennes contre les manifestants ne respectait pas le droit ».

Les forces israéliennes « ont tué et blessé des civils qui soit ne participaient pas directement aux hostilités, soit ne constituaient pas de menace imminente. Ces graves violations des droits humains et du droit humanitaire peuvent constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ».

Des quantités considérables d'enregistrements audio et vidéo des manifestations ont été examinés par la commission. La brève vidéo publiée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU documente le fait que des manifestants non armés, dont des enfants, ont reçu des coups de feu et ont été tués ou ont subi des blessures invalidantes.

Vidéo :

Rafah, au sud : Ahmed Abu Tyour, 16 ans, mortellement blessé, est mort de ses blessures le lendemain à l'hôpital

Khan Younis, à l'est : Osama Migdad, 21 ans, touché à l'abdomen, a survécu

Burejj, à l'est : Mohammad Shaqqura, 20 ans, mortellement blessé, est mort le lendemain à l'hôpital à Gaza

Burejj, à l'est : Nour Hassan Ali El Taweel, touché à la jambe, la blessure a entraîné l'amputation

Malaka, au nord-est : un adolescent de 17 ans, touché à la jambe, la blessure a entraîné l'amputation

Malaka, au nord-est : Othman Rami Jawad Hillis, 14 ans, touché au torse, mort de ses blessures ; l'armée israélienne a ouvert une enquête criminelle à propos de sa mort

Abu Safia, au nord : Ahmada Abu Hussein, journaliste de 24 ans, mortellement blessé, mort de ses blessures 12 jours plus tard dans un hôpital israélien

Abu Safia, au nord : Abed el Fatah Abed el Nabi, 19 ans, mortellement blessé, mort de ses blessures le jour-même

Le rapport de 22 pages publié jeudi par la commission d'enquête a une version longue sera disponible la semaine prochaine d'accréditer des manifestants ciblés par des snipers alors qu'ils brandissent des drapeaux palestiniens, des ambulanciers visés alors qu'ils viennent au secours des blessés et des enfants tués en position assise ou en train de danser ou simplement dans la foule.

Trente-cinq enfants ont été tués pendant les manifestations de la Grande Marche du Retour en 2018 (cinq de plus cette année). Des enfants ont été tués alors qu'ils ne représentaient pas « de menace imminente de mort ou de blessure grave pour les soldats » et quatre d'entre eux ont été abattus alors qu'ils marchaient ou fuyaient les abords de la barrière » d'après le rapport de la commission d'enquête.

« Les forces israéliennes ont causé des invalidités permanentes à nombre des 940 enfants sur lesquels elles ont tiré pendant les manifestations » : c'est ce qu'a établi le rapport.

Ahmad Ghanem, un adolescent de 15 ans, a été dans le coma pendant une semaine après avoir reçu des coups de feu pendant une des manifestations. Lui et son père décrivent leur calvaire dans une vidéo du Conseil des droits de l'homme de l'ONU :

Vidéo :

Le fils : « Je m'appelle Ahmad Mohammed Hassan Ghanem, j'habite dans le camp de réfugiés de Burejj. J'ai été blessé le 1^{er} juin. J'ai 15 ans. J'ai été blessé au bras et au torse. J'ai vu des gens, certains lançaient des pierres, je me suis joint à eux et j'ai touché. Je suis resté dans le coma pendant une semaine. Mes blessures ont porté sur le bras, le torse, les poumons et le foie. Je ne pense pas que je retrouverais un état normal »

Le père : « À 3h du matin j'ai remarqué qu'il n'était pas là, je suis sorti pour aller le chercher. La barrière est à peu près à 1 500 m de notre maison ; le camp de la Grande Marche du Retour est à peu près à 1 000 m de chez nous. Je l'ai trouvé dans la zone de la manifestation, à 50 m de la rue Jakar. J'allais le ramener à la maison. J'étais à 4 m de lui quand j'ai entendu des coups de feu. C'était Ahmad, il est tombé. Quelques gars l'ont amené sur un brancard qui était couvert de moi. On l'a mis sur le brancard puis dans l'ambulance et à l'hôpital. La situation était calme ce jour-là. Il était à 300-350 m de la barrière. Même si quelqu'un lançait des pierres, elles ne seraient pas allées bien loin. Chaque fois qu'il est allé près des barbelés, je l'ai ramené. Voyez, la plupart des parents sont contre la présence de leurs enfants à la barrière. Mais la Grande Marche du Retour est un cri de notre souffrance. C'est comme un cri de douleur de l'intérieur du blocus ».

Personnel médical et journalistes tués

De même que les snipers israéliens ont visé des enfants en sachant que c'était des enfants, le personnel médical et les journalistes qui étaient identifiés comme tels ont été visés et tués intentionnellement, selon la commission d'enquête.

Son rapport déclare que le territoire palestinien occupé, soit Gaza et la Cisjordanie, « est l'un des lieux les plus dangereux du monde pour les professionnels de la santé ».

Trois auxiliaires médicaux ont été tués en service pendant les manifestations de la Grande marche du retour.

Les soldats ont tiré sur quatre journalistes dans l'abdomen, « juste en dessous de leurs gilets marqués » Presse, deux en sont morts.

Des personnes avec des handicaps visibles ont également été intentionnellement visées, dont Fadi Abu Salmi, qui avait été amputé des deux jambes à la suite d'une frappe israélienne pendant la décennie passée. Deux manifestants sourds ont également été visés à la tête et tués.

Des femmes et des hommes ont été visés au bas-ventre et à l'entre-jambe. Des victimes ont déclaré à la Commission « qu'ils avaient maintenant peu de chances de pouvoir avoir des enfants ».

Les manifestants ont subi des blessures horribles. Un médecin international a décrit aux enquêteurs de l'ONU « de grandes plaies ouvertes sur les jambes, avec la peau et les muscles explosés, des os réduits en morceaux, et des atteintes aux vaisseaux sanguins provoquant des dommages vasculaires menaçant le membre tout entier ».

Le [nombre stupéfiant de victimes](#) prive des familles entières de moyens de subsistance et le fardeau retombe sur les femmes, ajoutant encore à la pression que subissent les Palestiniens à Gaza, où le chômage est le plus élevé au monde.

Les milliers de blessés ont aussi un impact sur le système de santé pour tous les Gazaouis, selon le rapport, les hôpitaux devant leur affecter des ressources destinées aux soins médicaux ordinaires.

« Environ 8 000 opérations programmées ont été annulées ou reportées, créant un retard qu'il va falloir des années pour rattraper », déclare le rapport.

En même temps, Israël a refusé des permis de sortie à des Palestiniens blessés qui nécessitaient des traitements qui ne sont pas disponibles à Gaza.

[COGAT](#), le bras bureaucratique de l'occupation militaire israélienne, a refusé un permis de voyage à la famille de Zakaria Bishbish, 14 ans, blessé par balle pendant la manifestation du 30 mai, sans donner de raison. Le garçon est mort de ses blessures le 18 juin.

Dans la vidéo ci-dessous, Khalil al-Faki, 19 ans, décrit la peine qu'il a eu à recevoir les soins médicaux nécessaires et il a été obligé de voyager seul à l'étranger avec une blessure grave et qu'il devra porter une prothèse à la jambe pour le restant de ses jours, après avoir reçu une balle d'un sniper israélien :

Vidéo : Commission d'enquête sur les manifestations de Gaza : l'une des 4900 blessures aux jambes

« Je suis le blessé Khalil Yasser Khalil Al-Faki. Je viens du camp de réfugiés de Nuseirat. Je suis né en 1999. J'ai été blessé à l'est de Bureij. J'étais là-bas avec deux autres garçons. Nous avons apporté des tonneaux bleus aux manifestants pour qu'ils s'en servent comme boucliers. Nous avons mis le feu à deux pneus. Je remplissais les tonneaux de sable pour qu'ils résistent aux balles.

« Je m'étais agenouillé pour remplir les tonneaux, et tout à coup j'ai eu un choc en réalisant que j'étais blessé à la jambe, je n'avais pas entendu de coup de feu. Ma jambe était ouverte depuis le milieu et elle saignait. Le gars qui était avec moi m'a aidé. Il m'a tiré sur le sol. On est allés vers les médecins. La blessure était grave. Ils n'arrivaient pas à la traiter et ma jambe est devenue noire.

« La troisième fois que j'ai demandé à passer par l'Égypte, ils m'ont accepté mais ils ont refusé qu'on m'accompagne. Je voyageais avec une poche de sang fixée sur la poitrine et une glacière contenant des poches de mon sang. J'ai dû continuer mon voyage tout seul. Je suis allé en Turquie. J'étais l'un des plus gravement blessés parmi ceux qui sont allés se faire soigner en Turquie.

« Je dois subir encore une opération pour les nerfs. Le chirurgien en a discuté avec un professeur. Le médecin a dit que l'opération pourrait causer une paralysie partielle. Je n'ai plus de nerf entre là et là, il a sectionné. Le médecin ne voulait pas prendre le risque d'endommager plus gravement les nerfs. Alors, je vais devoir vivre avec cette prothèse à la jambe pour le restant de mes jours.

Quoi qu'il en soit, Grâce À Dieu. Â»

Analyse juridique israélienne récente

La Commission d'enquête a réfuté les tentatives de justification de son utilisation d'armes létales contre les manifestants.

Israël [continue](#) à [arguer](#) que les manifestations de Gaza et sa répression font partie du conflit armé entre l'organisation terroriste Hamas et Israël.

Mais les enquêteurs de l'ONU font écho à ce que les groupes de défense des droits humains palestiniens avaient [déclaré précédemment](#) : que les manifestations le long de la frontière de Gaza avec Israël relèvent du droit civil régi par le droit international des droits de l'homme.

La commission d'enquête affirme la nature civile des manifestations et « leurs buts politiques clairement déclarés ».

La Grande marche du retour est née de l'appel du poète et journaliste Ahmed Abu Artema en janvier 2018 à une marche non-violente sur la frontière entre Gaza et Israël pour attirer l'attention internationale sur le droit des réfugiés palestiniens à retourner sur les terres dont leurs familles ont été expulsées en 1948.

Les trois quarts de la population de Gaza, qui compte deux millions d'habitants, sont des réfugiés enregistrés.

Les résolutions 194 et 3236 de l'Assemblée générale de l'ONU affirment le droit des réfugiés palestiniens au retour mais Israël continue de les en empêcher au prétexte que « cela menacerait l'existence d'Israël en tant qu'État juif ».

Abu Artema a dit que son appel à une mobilisation de masse dans le Gaza assiégé et appauvri « était comme planter une graine prête à germer dans un sol fertile ».

Sous occupation militaire depuis 1967 et sous blocus aérien, terrestre et maritime depuis 2007, les jeunes de Gaza « n'ont aucun espoir en l'avenir », selon Abu Artema. « Quelque chose devait être fait, nous ne pouvions plus attendre. »

Il a écrit le 14 mai, jour pendant lequel des dizaines de manifestants ont été tués, raison pour laquelle les appels à une enquête de l'ONU ont été lancés « comme un jour sanglant », dans la vidéo de son interview ci-dessous :

Un journaliste international qui a couvert les manifestations ce jour-là a écrit aux enquêteurs de l'ONU « les tirs lents, méthodiques. Toutes les quelques minutes, vous entendiez un coup de feu et vous voyiez quelqu'un tomber. Puis un autre coup et une autre personne tombait. Cela a duré pendant des heures ».

Le journaliste a ajouté : « Je ne pourrais pas dire combien de personnes j'ai vu se faire tirer dessus parce qu'il y en avait trop. J'ai couvert les guerres de Syrie, du Yémen, de la Lybie. Je n'ai jamais rien vu de tel. Les tirs lents et méthodiques. C'était juste choquant ».

Traduction : SF-MUV pour lâ??Agence Media Palestine
Source : [The Electronic Intifada](#)

date crÃ©e
2019/03/02